

## Avis de constitution

### SOCIETE « AMK AGRO »

Siège Abidjan Plateau Front lagunaire, 1er étage,  
Bâtiment B., Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/01/2026, et enregistrés le 16/01/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AMK AGRO »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire :

La production, la culture et l'exploitation de produits agricoles, vivriers et de rente, Elevage et activités connexe.

La transformation industrielle, semi-industrielle ou artisanale des produits agricoles et agro-alimentaires.

La conservation, le conditionnement, l'emballage et le stockage des produits agricoles et agro-industriels.

L'achat, la vente, l'importation, l'exportation, la distribution et la commercialisation de produits agricoles, agro-alimentaires, barrage-forage-puits, transformés ou semi-transformés.

Le stockage, la manutention et la logistique des produits agricoles et agro-industriels.

L'exploitation d'entrepôts, de silos, de chambres froides et de plateformes logistiques, fournitures d'entrants et équipements agricole.

L'assistance technique, le conseil et l'accompagnement des exploitants agricoles, coopératives et entreprises agro-industrielles.

La formation des acteurs du secteur agricole et agro-industriel.

La gestion des projets agricoles et agro-industriels.

La recherche, l'innovation et le développement solutions technologiques appliquées à l'agro-industrie.

La prise de participation dans toute société

ayant une activité agricole ou agro-industrielle.

La création, l'acquisition, la gestion ou la location de toutes entreprises ou établissements liés à l'objet social.

La conclusion de partenariats publics ou privés.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Plateau Front lagunaire, 1er étage, Bâtiment B., Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) M OUSMANE BAMBA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-00919 du 21/01/2026 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°04672/GTCA/RC/2026 du 21/01/2026

